



ARRÊTE MUNICIPAL
N° AP/2026 – 078

Portant nomination des membres du conseil d'administration du CCAS

Le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;
- Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-053 en date du 23/03/2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;
- Vu l'avis du maire adressé aux associations et personnes concernées le 02/04/2026 ;
- Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme Anne-Marie RIFLER en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'UDAF ;
- Mme Hélène MAIRE, en qualité de représentant des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions (Pierres Pôle et Compagnie)
- M. Dominique PROT en qualité de représentant des associations de personnes âgées et retraités du département (Activ'UNA) ;
- Mme Bénédicte MONGEOT en qualité de représentante des associations de personnes handicapées du département (EPMS du Tonnerrois) ;
- M. Bruno BEAUFILS en qualité de personne qualifiée participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune (Secours Populaire) ;
- Mme Rachel LEBLOND en qualité de personne qualifiée participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune (ADAVIRS).

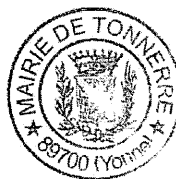
Article 2 : Publicité et transmission

Le présent arrêté :

- sera inscrit au registre des arrêtés de la commune et publié,
- sera notifié à l'intéressée ;

Article 3

Le maire, la Directrice générale des services, la directrice du CCAS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Tonnerre, le 27 avril 2026,
Cédric CLECH,
Maire de Tonnerre